

# RADIO-CLUB ALPR de PERIGNY – F6KAP

A Périgny, le 20 octobre 2018

## Coordonnées du Siège:

ALPR – Section Radioamateurs  
2 bis Grande Rue  
17181 - PERIGNY

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE RENTREE DU 17-10-2018 ( Assemblée Générale )

*Etaient présents : Régis HARDY F1FUV, Jean-Pierre MAUGET F8ADI, Claude MARTIN F4EWQ, Luc NOVAK F6FSF, Jean-Pierre POUGET SWL, Jean-Michel RICHARD F6FEG, Jean-Paul ROUX SWL, Achille MOINET SWL, Alain BASSET F1MMR Président du REF 17, Marie-Claude DEROIR Présidente de l'ALPR, Michel FOUCAULT Maire Adjoint de PERIGNY en charge de la Vie Associative.*

*Absents excusés: Alain GOURMELEN F4HXX, François DOUCHET F5NYI, Clément BACHELLEREAU SWL, Félix MARTIN F4HXY, Pierre BOISOTEAU SWL, Armand BOULAT F5SUH*

-----  
*Régis F1FUV, Responsable de la section Radioamateurisme de l'ALPR, remercie l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale et en particulier Monsieur le Maire Adjoint en charge de la Vie Associative, Madame la Présidente de l'ALPR et Monsieur le Président du REF 17 fédérant les activités RA du Département de la Charente-Maritime.*

### **1- RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2017-2018:( remis en séance et joint en annexe au présent CR )**

*Régis F1FUV présente le rapport d'activités qui a été établi de façon collégiale les 2 mercredis précédant l'AG. , en insistant sur la difficulté à recruter de nouveaux Radioamateurs. Malgré un effectif réduit de 11 membres, le club a réussi à se maintenir en raison de l'implication personnelle des membres présents chaque mercredi soir. Il précise également qu'il est candidat pour poursuivre la responsabilité et l'animation du Radio-Club F6KAP en 2019. Il souhaite cependant être assisté d'un «Responsable adjoint » en cas d'absence : ce poste serait assuré par Claude MARTIN F4EWQ.*

*Le rapport d'activités est largement commenté par les membres présents et complété comme suit :*

- Alain F1MMR précise que nous avons également participé au salon RA de MARENNES par la tenue d'un stand de promotion de notre Radio-Club F6KAP,*
- Régis F1FUV remercie tout particulièrement la Mairie de PERIGNY pour la mise à notre disposition de la salle du Foyer Rural le samedi 19 janvier prochain .*

***Le rapport d'activités 2017-2018 ainsi amendé est mis aux voix des participants : il est approuvé à l'unanimité.***

### **2- RAPPORT FINANCIER 2017-2018 : ( remis en séance et joint en annexe au présent CR )**

*Jean-Paul ROUX présente la gestion comptable 2017-2018, en remplacement de François F5NYI et de Alain F4HXX absents : rien à signaler quant à la régularité des comptes et du livre d'inventaire valorisé des matériels de la section.*

***Ces deux documents sont mis aux voix des participants et approuvés à l'unanimité.***

### **3- APPROBATION DES ORIENTATIONS DU RADIO-CLUB F6KAP, DE SON MODE DE FONCTIONNEMENT ET DES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2018-19:**

*(document remis en séance et joint en annexe au présent CR )*

Régis F1FUV précise que ces orientations et le mode de fonctionnement du Radio-Club ont été établis en mode participatif lors des réunions préalables de préparation des 03 et 10 octobre 2018.

Une synthèse des conclusions correspondantes , amendées et complétées en cours de séance, est annexée au présent CR. :

- Régis F1FUV sera chargé de l'animation des formations et des causeries techniques ,
- Jean-Pierre F8ADI sera chargé de l'animation technique de la station F6KAP,
- Régis F1FUV sera également chargé de représenter la section Radio-Club au CA de l'ALPR ; en cas d'absence il sera représenté par Claude F4EWQ Responsable adjoint,
- Pour engager les actions vers les écoles de PERIGNY (CM1, CM2 ) , Régis prendra contact avec l'Elue municipale en charge des Ecoles par le canal de Marie-Claude DEROIR ,
- Claude F4EWQ et Jean-Pierre F8ADI sont chargés de représenter le Radio-Club F6KAP au CA du REF 17.
- les cotisations 2018-2019 sont maintenues à 30 € pour les membres du RC avec une gratuité pour les OM's de plus de 85 ans et à 25 € pour les étudiants.

*Après discussion, les orientations et les objectifs pour 2018-2019, l'organisation générale du Radio-Club et les cotisations sont soumises aux voix et adoptées à l'unanimité des présents.*

### **4- POURSUITE EN 2018-19 DU PROJET ASSOCIATIF 2017-18 - BUDGET 2018-19 CORRESPONDANT :**

*Ce projet comprenant la mise en place des aériens VHF du club pour un reliquat estimé de 150€ : il nécessitera cependant un investissement supplémentaire de 50€ qui fera l'objet d'une demande spécifique d'aide de la Commune de PERIGNY et de l'ALPR. Ce montant figure à hauteur de 50€ sur le budget 2018-19.*

*Ce nouveau projet est soumis au vote de l'Assemblée et approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.*

### **5- NOUVEAU BUREAU DE LA SECTION RADIO-AMATEUR DE L'ALPR:**

*Après vote de l'Assemblée, le Bureau de la Section Radio-Amateur de l'ALPR est constitué comme suit:*

- **Responsable de la Section, de l'indicatif F6KAP et de la formation des RA: Régis HARDY F1FUV**
- **Responsable Adjoint de la Section : Claude MARTIN F4EWQ**
- **Trésorier de la Section: Alain GOURMELEN F4HXX**
- **Trésorier Adjoint : Jean-Paul ROUX SWL**
- **Représentant de la Section au sein du CA de l'ALPR: Régis HARDY F1FUV avec Claude MARTIN F4EWQ comme suppléant,**
- **Gestionnaire de la station radio F6KAP: Jean-Pierre MAUGET F8ADI**
- **Responsable des formations techniques sur appareils et mesures : Jean-Pierre MAUGET F8ADI**
- **Représentants au CA du REF 17 : Claude MARTIN F4EWQ et Jean-Pierre MAUGET F8ADI**

### **6- QUESTIONS DIVERSES :**

*Luc F6FSF précise que le navire « FRANCE 1 » est animé au moins 2 fois par an ( journée de patrimoine en septembre et musée maritime en juin) par une équipe d'anciens transmetteurs de ce navire sous l'indicatif TM1EJ. A ce titre il propose que Jean-Pierre F8ADI et lui-même soient intégrés au dispositif sous réserve bien entendu de l'accord de l'équipe d'animation du FRANCE 1.*

*Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20H00 .*

*Le responsable de la Section RA  
Régis HARDY F1FUV*

### **DESTINATAIRES:**

- **Madame la Présidente de l'ALPR**
- **Monsieur le Maire de PERIGNY s/c ALPR**
- **Monsieur le Président du REF 17 pour sa bonne information.**